



La présidente

Aux DDEN de Tarn et Garonne

L'union départementale des DDEN engage une réflexion sur la sécurité autour des écoles : plusieurs dysfonctionnements nous ont été signalés et la sécurité des élèves fait partie de nos missions.

Cela concerne la sécurité routière à proximité des écoles maternelles et primaires, ainsi que l'organisation et la sécurité des transports scolaires collectifs quotidiens.

Bernard SOUBRANE a accepté de prendre en charge ce dossier.

Je vous demande de répondre rapidement aux questions ci-dessous afin que nous puissions récupérer un maximum d'informations sur ces deux sujets.

Si nécessaire, nous vous contacterons pour des précisions sur la situation que vous évoquerez.

La sécurité routière autour des écoles

Pour les écoles que vous suivez :

1. comment est indiquée la présence des enfants (panneaux routiers, autres ...) ?
2. les automobilistes sont-ils invités à ralentir (panneaux de limitation de vitesse, écrans d'affichage de vitesse, ralentisseurs ...) ?
3. les panneaux sont-ils bien positionnés (ni trop près, ni trop loin de l'école) ?
4. la marche sur les trottoirs et autour de l'école est-elle aisée (largeur des trottoirs, bateaux pour les poussettes, barrières de protection, passages protégés pour traverser les voies ...) ?

Les transports scolaires du quotidien

Pour les écoles que vous suivez :

1. existe-t-il des transports scolaires collectifs quotidiens spécifiques pour amener tout ou partie des enfants à l'école ?
2. ces transports sont-ils assurés par la commune ou par des transporteurs privés ?
3. des accompagnateurs sont-ils présents dans les bus ? À la descente et montée des élèves dans les bus ?

Transmettez vos réponses au plus tard
début mai 2022, à l'adresse suivante : bsoubrane@gmail.com.

Je sais pouvoir compter sur votre participation et je vous en remercie.
Prenez soin de vous, cordialement,

Camille LOPITAUX
09.03.2022